

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 6 juillet 2023

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, M. Monany, Mme Choulet, M. Martin S., Mme Ségura, M. Chabani

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Bouamrane donnant pouvoir à M. Molossi  
M. Constant donnant pouvoir à Mme Thibault  
M. Sadi donnant pouvoir à Mme Labbé  
M. Taïbi donnant pouvoir à Mme Lecroq

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Paul, Mme Lagarde

-----



## Délibération n° 03-03 du 6 juillet 2023

### APPEL À PROJETS CINÉMA – ORGANISATION DE PROJECTION-RENCONTRE DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2023 DE MULTITUDE – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT – AVENANTS

#### La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu la convention 2021-2023 avec l'association « Cinéma l'écran » approuvée par sa délibération n°2-2 du 4 mars 2021,

Vu la convention 2023-2025 avec l'association « Centre audonien et francilien d'art et de culture (CAFAC) » Espace 1789 approuvée par sa délibération n°3-1 du 23 mars 2023,

Vu la préfiguration de Multitude, Biennale interculturelle de la Seine-Saint-Denis, lancée par le Département autour d'évènements culturels et conviviaux,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

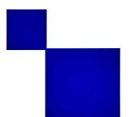
#### après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE une subvention de fonctionnement de 8 411 euros à l'établissement public territorial Est ensemble pour l'organisation de quatre projections-rencontres :

- Autour de *Yo-Mama* au Ciné 104 de Pantin,
- Autour de *Green Boys* au Ciné Malraux de Bondy ;
- Autour de *Chant des vivants* au Méliès de Montreuil ;
- Autour de *Ils sont vivants* au Trianon de Romainville.

- ATTRIBUE les subventions de fonctionnement suivantes :

- 1 900 euros à l'association « Centre audonien et francilien d'art et de culture (CAFAC) Espace 1789 » de Saint-Ouen pour l'organisation d'une projection-rencontre du jeune imam en présence de son réalisateur, Kim Chapiron ;



- 2 060,19 euros à l'association Espace des Arts des Pavillons-sous-Bois pour l'organisation d'une projection-rencontre du marchand de sable en présence d'un représentant de la fondation Abbé Pierre et d'un membre de l'équipe du film ;
- 1 880 euros à l'association l'Écran de Saint-Denis pour l'organisation d'une Rétrospective autour de la série Quartiers lointains en présence de sa réalisatrice Claire Diallo ;

- APPROUVE les avenants, dont les projets sont ci-annexés à conclure avec les associations « Cinéma l'écran » et « Centre audonien et francilien d'art et de culture (CAFAC) Espace 1789 » ;

- CHARGE M. le président du Conseil départemental de signer lesdits avenants au nom et pour le compte du Département.

Pour le Président du Conseil départemental,  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*